

Procès verbal du Comité syndical du 10 avril 2017

L'an 2017, le mardi 20 juin à 14 heures 30, les délégués du Comité syndical, dûment convoqués par le Président, M. Patrick BARNIER, le 9 juin 2017, se sont réunis à l'Hôtel du Département, 1 place Marcel Plaisant, à BOURGES, sous la présidence de M. Patrick BARNIER qui a fait procéder à l'appel.

Étaient présents :

M. Patrick BARNIER ; M^{me} Bernadette COURIVAUD ; Mme Ghislaine DE BENGY – PUYVALLEE ; M. Mounir LYAME ; Mme Marie-Pierre RICHER et M. Emmanuel RIOTTE, délégués du Département du Cher.

M. Xavier BALLERAT, délégué de la CDC Pays de Nérondes ; M. Paul BERNARD, délégué de la CDC Trois Provinces ; M. Guy CHABRILLAT et Christophe DRUNAT, délégués de la CDC Terres du Haut Berry ; M. Jean-Pierre CHALMIN, délégué de la CDC Cœur de Berry ; M. Yves DEBONO, délégué de la CDC Berry Loire Vauvise ; M. Denys GODARD, délégué de la CDC Village de la Forêt ; M. Gilles GONTHIER, délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais ; François GRESSET, délégué de la CDC Saultre et Sologne ; M. Jean-Pierre LARDY, délégué de la CDC Le Dunois.

Étaient excusés(e) et avaient donné un pouvoir :

M. Pierre-Etienne GOFFINET, délégué de la CDC La Septaine, avait donné pouvoir à M. Patrick BARNIER ;

M. Jean-Roger MATHE, délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher, avait donné pouvoir à M. Patrick BARNIER ;

Étaient excusés :

M. Louis COSYNS, délégué de la Région Centre – Val de Loire ;

M. Daniel FOURRE, délégué du Département du Cher ;

Mme Annie LALLIER, déléguée du Département du Cher ;

M. Nicolas NAULEAU, délégué de la CDC Berry Grand Sud ;

Mme Hélène NIEUL, déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry ;

Mme Michelle RIVET, déléguée de la Région Centre – Val de Loire ;

M. Dominique ROULLET, délégué de la Région Centre – Val de Loire ;

Mme Agnès SINSOULIER-BIGOT, déléguée de la Région Centre – Val de Loire ;

Le quorum étant atteint et après avoir accueilli les nouveaux délégués de la Région Centre – Val de Loire et du Département du Cher, M. Patrick BARNIER a ouvert la séance en désignant avec l'accord de l'ensemble des délégués présents M. Mounir LYAME comme secrétaire de séance.

Il demande à l'ensemble des participants de rendre hommage à M. Eric LEROY, délégué décédé quelques semaines plus tôt en respectant une minute de silence.

Rapport n°1 : Approbation du procès-verbal du Comité syndical du 10 avril 2017

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°1.

Le Comité syndical approuve le procès verbal du Comité syndical du 10 avril 2017 à l'unanimité.

Rapport n°2 : Point d'information sur l'avancement global du projet

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°2 en indiquant que l'adhésion de la Communauté de communes Cœur de France sera mise à l'ordre du jour du prochain Comité syndical. Berry numérique s'est également rapproché des quatre communes du Cher « isolées » (appartenant à une communauté de communes d'un autre département). Compte tenu de l'envergure de Cœur de France en termes de prises, il faudra nécessairement l'intégrer au planning à court terme.

M. Pascal BOURDILLON précise que dans le cadre des déploiements de la fibre optique publique, l'entreprise de travaux Axians a mis en place un process de recrutement local. De nombreux sous-traitants sont localisés dans le Cher et d'autres sont régionaux voire nationaux. Le groupement SPIE et Eiffage permet d'absorber la charge de travail pour deux communautés de communes supplémentaires en 2017 : l'ex Vals de Cher et d'Arnon et les Villages de la Forêt.

Par ailleurs, il est apparu des difficultés d'approvisionnement en câble de fibre optique, ce qui a engendré des rallongements de délais. Afin de palier à ce problème, l'approvisionnement est effectué auprès de quatre fournisseurs.

Mme Marie-Pierre RICHER demande des précisions sur les délais à respecter entre l'achèvement des travaux et l'ouverture à la commercialisation.

M. Pascal BOURDILLON explique qu'un gel de la commercialisation est réglementairement prévu pendant 3 mois suivant la réception des travaux, mais il précise que cette contrainte est déjà intégrée dans les plannings communiqués aux différentes communautés de communes.

Le Comité syndical prend acte du point d'information sur l'avancement global du projet.

Rapport n°3 : Avenant n°1 à la Convention de service public avec Berry Fibre Optique

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°3.

M. Pascal BOURDILLON explique qu'Axione, Bouygues Télécom et l'ARCEP se sont mis d'accord sur l'évolution de la grille tarifaire, notamment en ce qui concerne les offres passives, c'est-à-dire celles nécessitant l'installation par le FAI d'un équipement dans le NRO.

Le Comité syndical approuve l'avenant n°1 à la Convention de service public avec Berry Fibre Optique à l'unanimité.

Rapport n°4 : Convention de subvention – Plan France Très Haut Débit

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°4 en rappelant que le projet est financé à hauteur de 20% par les Communautés de communes et les 80% restant par la Région Centre – Val de Loire, le Département du Cher, l'État et l'Europe.

M. François GRESSET demande quel pourcentage du financement représente le financement de l'État.

M. Pascal BOURDILLON indique que le projet global s'élève à 91 M€ d'investissement. L'aide financière du FSN représente environ 25%.

M. Jean-Pierre LARDY demande s'il y a déjà un retour financier lié à la commercialisation du réseau.

M. Pascal BOURDILLON répond que la redevance due par Berry Fibre Optique est versée au semestre, mais que les montants deviennent significatifs uniquement au bout de quelques années.

Mme Stéphanie LOISEAU indique que pour le 1^{er} semestre 2017, Berry numérique a perçu une redevance de 31 000 €.

M. Jean-Pierre LARDY demande s'il est prévu de réinvestir au fur et à mesure.

M. Pascal BOURDILLON indique que l'objectif à terme est la couverture intégrale du territoire en FTTH, au-delà de la première phase prévue d'ici 2021. Cela représente environ 100 M€ d'investissement supplémentaire. Les 20 M€ de redevance prévue sur 18 ans pourront être réinvestis.

Le Comité syndical approuve la Convention de subvention – Plan France Très Haut Débit à l'unanimité.

Rapport n°5 : Convention de financement avec la Communauté de communes de la Septaine

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°5.

Le Comité syndical approuve la Convention de financement avec la Communauté de communes de la Septaine à l'unanimité.

Rapport n°6 : Dépôt du dossier FEDER

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°6 en précisant que l'objectif est d'obtenir 5,2 M€ de subvention.

M. Pascal BOURDILLON indique que le FEDER est fléché sur le très haut débit uniquement et sur les territoires les plus peuplés.

Le Comité syndical approuve le dépôt du dossier FEDER à l'unanimité.

Rapport n°7 : Élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°7.

Les membres titulaires proposés sont : M. Guy CHABRILLAT, Mme Marie-Pierre RICHET, Mme Michelle RIVET, M. Gilles GONTHIER et M. Jean-Roger MATHE.

Les membres suppléants proposés sont : M. Daniel FOURRE, M. Emmanuel RIOTTE, Mme Agnès SINSOULIER-BIGOT, M. Xavier BALLERAT et M. Pierre-Etienne GOFFINET.

Le Comité syndical approuve l'élection des membres proposés de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) à l'unanimité.

Rapport n°8 : Élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°8.

Les membres titulaires proposés sont : M. Dominique ROULLET, M. Guy CHABRILLAT, M. Emmanuel RIOTTE, M. Xavier BALLERAT et M. Jean-Roger MATHE.

Les membres suppléants proposés sont : Mme Michelle RIVET, Mme Hélène NIEUL, M. Mounire LYAME, M. Daniel FOURRE et Mme Ghislaine DE BENGY - PUYVALLEE.

Le Comité syndical approuve l'élection des membres proposés de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP) à l'unanimité.

Rapport n°9 : Élection des membres de la Commission des Services Publics Locaux (CDSPL)

M. Patrick BARNIER présente le rapport n°9.

Les membres proposés sont :

- M. le Président de l'UFC Que Choisir du Cher ou son représentant,
- M. le Président de l'Université Populaire du Berry ou son représentant,
- M. le Président de l'agence de développement du tourisme et des territoires du Cher ou son représentant,
- M. Gilles GONTHIER, titulaire et M. Xavier BALLERAT, suppléant,
- M. Emmanuel RIOTTE, titulaire et M. Daniel FOURRE, suppléant,
- Mme Michelle RIVET, titulaire et M. Christophe DRUNAT, suppléant.

Le Comité syndical approuve l'élection des membres proposés de la Commission des Services Publics Locaux (CDSPL) à l'unanimité.

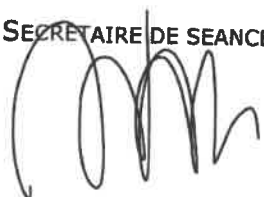
À l'issue du dernier rapport et après avoir précisé que l'ensemble des rapports a été vu, M. Patrick BARNIER remercie l'ensemble des participants.

M. Patrick BARNIER informe les délégués que le prochain Bureau aura lieu le 26 septembre 2017 à 14h00 et le prochain Comité syndical le 5 octobre 2017 à 9h30 à BOURGES.

La séance est levée à 15 heures 58.

Mounire LYAME

SECRETARIE DE SEANCE



Patrick BARNIER

PRÉSIDENT DE
BERRY NUMÉRIQUE

